

■ PROGRAMME DE FORMATION

PROGRAMME REGLEMENTAIRE

Loi ALUR - Formule 42H

■ Organisme de formation

CF-IOBSP.fr - IOBNET FINANCIAL GROUP SAS

President et representant legal : Olivier Kaess

SIREN : 940437478

Numero de declaration d activite (NDA) : 76341388834

Telephone : 07.69.00.14.36

Email : direction@iobnet.fr

Site : www.cf-iobsp.fr

■ Informations essentielles

Duree : 42 heures

Modalite : formation ouverte a distance (FOAD / e-learning), avec accompagnement pedagogique et intervention du formateur selon le dispositif de la formation.

Langue : francais

Formateur / tuteur : Olivier Kaess - joignable par telephone, email ou via les outils de la plateforme.

Document genere le : 17/10/2026

■ Presentation de la formation

La formule 42 heures propose un parcours approfondi destiné aux professionnels de l'immobilier souhaitant consolider plusieurs dimensions essentielles de leur pratique.

Elle réunit trois axes complémentaires : sécurisation juridique des transactions, maîtrise des risques en location et gestion locative, puis pratiques professionnelles, responsabilités et conformité.

Cadre réglementaire : 42 heures correspondent au volume de formation continue pouvant être réalisé au cours de trois années consécutives d'exercice. Le cycle doit également comprendre au moins 2H de non-discrimination à l'accès au logement et 2H sur les autres règles déontologiques.

■ Objectifs de la formation

Le parcours vise à développer une vision transversale de l'activité immobilière, à fiabiliser les dossiers et les échanges avec les clients, et à renforcer les réflexes de prévention des risques dans les opérations de transaction et de gestion.

■ Public, prerequis et modalites d acces

- Public : professionnels de l'immobilier et collaborateurs souhaitant approfondir leurs pratiques.
- Prerequis : aucun prerequis academique specifique ; une experience de l'immobilier facilite la mise en perspective des cas pratiques.
- Modalite : entierement a distance.
- Duree : 42 heures.

■ Programme de la formation

Duree totale : 42 heures.

Bloc 1 - Transaction immobiliere et securisation juridique des ventes - 14H

Mandat, dossier de vente, informations des parties, offre, avant-contrat, financement et prevention des litiges.

Bloc 2 - Location, baux et gestion locative - 14H

Mise en location, dossier locataire, bail, etat des lieux, gestion courante, incidents et fin du contrat.

Bloc 3 - Pratiques professionnelles, responsabilites et conformite - 14H

Relation client, obligations professionnelles, traçabilité, confidentialite, prevention des risques et deontologie.

■ Programme detaille de la formation

■ Parcours immobilier — 42 heures sur trois annees

- Transaction immobiliere : cadre juridique, mandat, vente, information, diagnostics et securisation des operations.
- Gestion immobiliere : mandat, bail, loyers, charges, obligations bailleur-locataire, incidents et litiges.
- Pratiques professionnelles : relation client, organisation, outils numeriques, conformite et traçabilité.
- Domaines juridique, economique et commercial directement lies a l'activite exercee.
- Domaines techniques relatifs a la construction, l'habitation, l'urbanisme et la transition energetique.
- Deontologie professionnelle : au moins 2 heures sur trois annees consecutives.
- Non-discrimination a l'accès au logement : au moins 2 heures sur trois annees consecutives.
- Cas pratiques et evaluations.

■ Competences visees et validation

Securiser les principales etapes d'une transaction et d'une location, structurer des dossiers plus complets, ameliorer l'information client, prevenir les risques et appliquer des pratiques professionnelles coherentes et traçables.

■ Methodes pedagogiques et evaluation

Formation entièrement à distance en FOAD. Le parcours combine apports juridiques et pratiques, exemples de situations professionnelles, cas concrets et contrôle des acquis.

Les contenus sont organisés pour permettre une progression autonome, avec accompagnement pédagogique en cas de besoin.

■ Attestation / livret et resultats attendus

Après accomplissement du parcours de 42 heures, CF-IOBSP délivre les attestations correspondantes. La conformité du cycle triennal suppose que les thèmes obligatoires de non-discrimination et de déontologie soient effectivement couverts à hauteur d'au moins 2H chacun.

■ Accompagnement pedagogique

Les formations a distance sont accompagnees par un tuteur pedagogique. Le stagiaire peut solliciter l'organisme par telephone, email ou via les outils de communication de la plateforme pendant son parcours.

■ Identification et validation de l'organisme

CF-IOBSP.fr / IOBNET FINANCIAL GROUP SAS - President : Olivier Kaess - SIREN 940437478 - NDA 76341388834 - 07.69.00.14.36 - direction@iobnet.fr.

IOBNET FINANCIAL GROUP SAS
CF-IOBSP ELIOB PROCOFIN

Président : Olivier Kaess
SIREN : 940437478 | NDA : 76341388834
07.69.00.14.36 – direction@iobnet.fr